

Pour plus d'informations, consultez :

[www.dimming.philips.com](http://www.dimming.philips.com)

[www.lighting.philips.com](http://www.lighting.philips.com)



# Contrôle facile de l'éclairage

Philips ActiLume - application pour bureau individuel



© Koninklijke Philips Electronics N.V. 2006.

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation préalable écrite de Philips. Les informations contenues dans le présent document ne lient pas contractuellement Philips. Malgré le soin que Philips a porté à l'exactitude et la précision des informations, la responsabilité de Philips ne peut être recherchée en cas d'information inexacte. Philips se réserve le droit de modifier les informations à tout moment et sans préavis. Aucune responsabilité n'est acceptée par Philips quant aux conséquences de l'utilisation de ce document. La présente publication n'implique aucun transfert de droit de propriété intellectuelle.

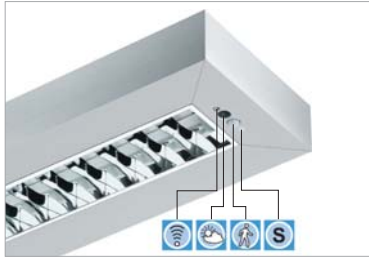
3222 635 57721 03/06

**PHILIPS**

# Le système Philips ActiLume

## Qu'est-ce que Philips ActiLume ?

Le système Philips ActiLume comprend une unité de capteurs et commandes, intégrée à un luminaire et prête à l'emploi.



### Elle comprend trois capteurs :

- un capteur de lumière pour le réglage en fonction de la lumière naturelle
- un détecteur de mouvements pour le contrôle de présence
- un récepteur IR pour télécommande

Par ailleurs, l'unité de capteurs contient un petit bouton poussoir pour changer de mode et pour l'étalonnage.

Le mode d'application pour bureau individuel est programmé de la manière suivante : Lorsque la pièce reçoit suffisamment de lumière naturelle, la quantité de lumière artificielle est réduite automatiquement côté fenêtre. Le côté couloir suit le côté fenêtre avec un décalage de lumière de 30 %.

Si nécessaire, il est possible de modifier les réglages par la suite. Vous trouverez plus d'informations sur le sélecteur de mode Philips ActiLume sur notre site Web [www.dimming.philips.com](http://www.dimming.philips.com).

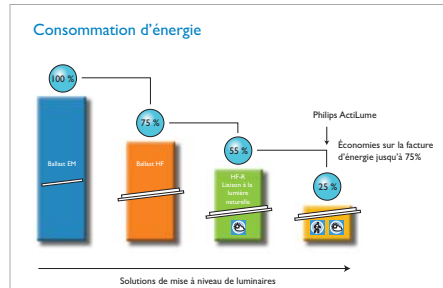


## Confort maximum

Le système Philips ActiLume allume et éteint automatiquement les luminaires d'un bureau en fonction de la présence des personnes, et réduit les lumières lorsque suffisamment de lumière naturelle arrive dans la pièce, entraînant une économie totale pouvant atteindre 75 %.

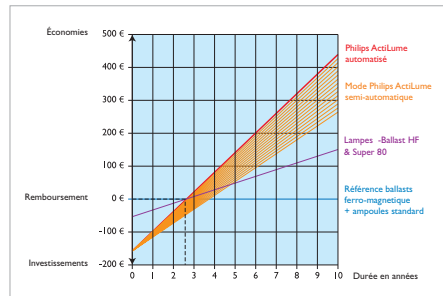
Les luminaires peuvent être contrôlés manuellement en appuyant une fois sur l'interrupteur câblé (bouton poussoir) ou à l'aide d'une télécommande.

## Économies d'énergie et d'argent maximales



Pour un fonctionnement optimum et un maximum d'économies, nous recommandons l'utilisation de tubes couleur 80 (ex : Philips MASTER TL5 ou Philips MASTER TL-D Super 80).

## Économies en coûts totaux par an



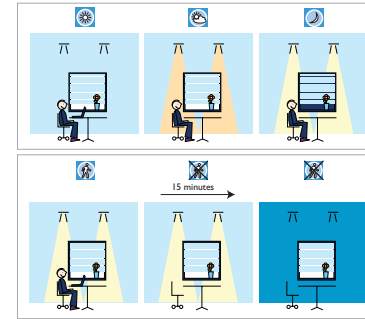
Les économies d'énergie pouvant être réalisées avec le système Philips ActiLume permettent un retour rapide sur investissement.

## Législation

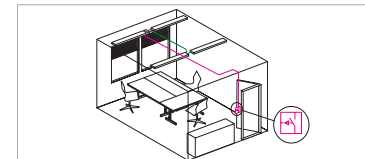
La norme européenne EN12464 et la directive 2002/91/CEE encouragent l'ergonomie et les économies d'énergie sur le lieu de travail. Le système Philips ActiLume vous permet facilement de respecter ces deux réglementations de manière simple.

## Comment fonctionne Philips ActiLume ?

### Fonctionnement entièrement automatique pour des économies d'énergie maximales

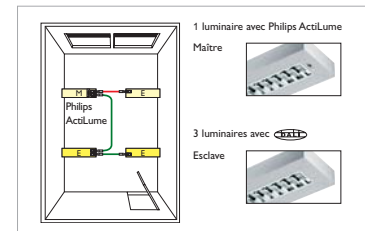


### Fonctionnement manuel (facultatif)

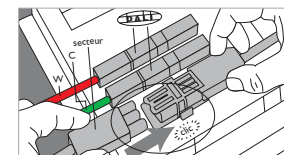


En installant simplement un bouton poussoir, vous pouvez également contrôler la luminosité ou allumer et éteindre manuellement les luminaires.

## Comment utiliser Philips ActiLume dans un bureau individuel ?

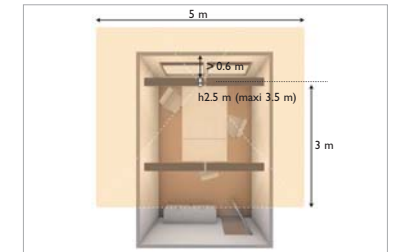


### Luminaire maître



## Informations techniques

### Sensibilité du contrôle de présence (6 x 5 m)



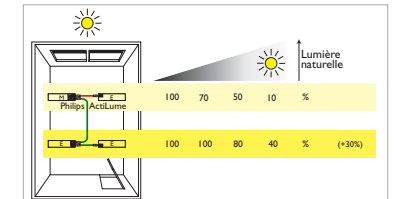
- Conçu pour des conditions de bureau normales
- Système conçu pour gérer un niveau d'éclairage entre 300 et 1500 lux
- Performances optimales du réglage en fonction de la lumière naturelle lorsque le point de consigne est à 70 % du niveau d'éclairage installé
- Le point de consigne par défaut de Philips ActiLume est défini à 600 lux avec une réflexion de 30 % et peut être facilement modifié.

### Facilité d'adaptation d'un bureau individuel à un bureau paysager



- 1 Appuyez sur bureau paysager (les diodes clignotent deux fois)
- 2 Appuyez ensuite sur bureau individuel (les diodes clignotent une fois)

### Décalage automatique, pas de programmation nécessaire



Grâce aux deux sorties (côtés fenêtre et couloir), les réglages du contrôle de luminosité sont préprogrammés suivant l'emplacement du luminaire. Ainsi, le système Philips ActiLume system ne nécessite aucune programmation ni mise en service.